

Pour publication immédiate

COVID-19(CORONAVIRUS) | AVIS À NOS CITOYENS

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Suite aux dernières directives et recommandations émises par le [Gouvernement du Québec](#), Ville d'Estérel prend les mesures nécessaires afin de contrer la pandémie de COVID-19 qui sévit présentement.

Tous nos employés et Conseillers revenant de l'étranger travailleront dorénavant de la maison pour les deux semaines suivant leur retour, et nous appliquons les précautions sanitaires d'usage concernant la distanciation sociale et le lavage fréquent des mains.

Pour l'instant et jusqu'à nouvel ordre, tous les événements communautaires sont annulés, et la réunion du Conseil du 20 mars prochain se fera à huis-clos. Le procès-verbal de cette rencontre sera comme toujours disponible sur notre site Internet <https://www.villedesterel.com/fr/Nouvelles/Proces-Verbaux/> et nous vous invitons à nous contacter si des informations complémentaires vous étaient nécessaires.

Hors Limite s'est aussi conformé aux directives gouvernementales concernant la fermeture des centres de ski. Le centre de raquettes et de ski de fond au Parc d'Estérel ferme ses portes pour la saison.

L'hôtel de ville demeure en fonction mais fermé au public. Nous recommandons donc à nos citoyens de communiquer avec nous par téléphone, courrier ou courriel.

Soyez assuré que le bien-être et la santé de nos citoyens et de nos employés passent avant tout.

Avec nos meilleures salutations,



Joseph Dydzak, maire